

Motion de cadrage pour les élections sénatoriales de septembre 2023

Exposé des motifs

Les prochaines élections sénatoriales auront lieu en septembre 2023. Le renouvellement se fait par moitié tous les 3 ans. 170 sièges sur les 348 seront concernés pour cette série : les départements d'Île-de-France, ceux dont le nombre est compris entre 37 et 66, ceux de certains territoires d'Outre-mer ainsi que 6 des 12 sénateurs représentant les Français de l'étranger.

MOTION

Suite aux nombreuses victoires municipales en 2020, plusieurs sénateurs et sénatrices écologistes ont été élu·e·s ce qui a permis de recréer un groupe écologiste composé actuellement de douze membres.

En 2023, nous voulons poursuivre dans cette dynamique et renforcer notre groupe au Sénat afin de peser dans le processus législatif en lien avec le groupe écologiste à l'Assemblée nationale. Nous voulons aussi féminiser et rajeunir notre groupe composé actuellement de seulement 3 femmes.

Pour cela, nous privilégierons les candidatures éligibles de femmes partout où cela est possible. Pour mémoire, la règle sur la parité de candidatures s'applique aussi pour ce scrutin, mais les femmes sont moins souvent éligibles ou têtes de listes. Nous tiendrons aussi compte d'une plus grande représentation de la diversité dans nos candidatures.

Enfin, conformément à nos engagements féministes et pour la protection des collaboratrices d'élu·e·s réaffirmés lors du congrès de novembre 2022, nous serons particulièrement vigilant·e·s à la prévention des violences sexistes et sexuelles et du harcèlement moral en choisissant nos candidat·e·s.

Dans les départements (et les circonscriptions pour les Français de l'étranger) désignant au moins 3 sénateurs ou sénatrices, le scrutin est à la proportionnelle de listes. Nous allons donc engager des discussions avec nos partenaires de gauche afin d'explorer ensemble les possibilités de victoires communes par départements avec l'objectif non seulement de renforcer notre groupe écologiste mais l'ensemble de la gauche dans l'hémicycle.

Dans les autres départements concernés, les chances de faire élire un·e sénatrice.eur écologiste sont plus maigres, mais en privilégiant une stratégie d'union des progressistes, en privilégiant une stratégie d'alliance avec nos partenaires de gauche, c'est possible. Il existe de nombreux maires ruraux de sensibilité écologiste, non encartés, que nous pouvons solliciter, encourager, cela doit aussi faire partie de notre stratégie d'implantation locale au-delà des villes.

Dans beaucoup de départements, il est important que les candidats et candidates mènent assez tôt une campagne active de terrain, bien au-delà des grands électeurs et électrices écologistes connus, en prenant contact avec les élus locaux dont beaucoup n'ont pas d'appartenance politique affichée. Pour cela, il est nécessaire qu'ils puissent être identifiés par nos instances le plus tôt possible et qu'ils puissent partir en campagne sans attendre un éventuel accord global avec nos partenaires de gauche.

Nous proposons donc que le Bureau Exécutif coordonne la désignation des candidates et candidats en lien avec les Régions et la CPE. Le Conseil fédéral devra in-fine valider au printemps, et au plus tard le 20 mai, l'ensemble des candidatures EELV se présentant au scrutin uninominal de listes autonomes ou en unions avec nos partenaires.

Appel à candidature

Dans l'ensemble des départements concernés, le conseil fédéral lance un appel à candidature pour la période du 7 février au 12 mars ; Ces candidatures sont à adresser aux secrétaires régionales concerné·e·s et au Bureau du conseil fédéral (bureau-cf@eelv.fr). Pour les personnes élues en externe, la candidature devra être accompagnée du quitus de cotisation d'élue.e.s.

Vote indicatif des adhérent·e·s de chaque département

Les régions, avec l'aide du bureau exécutif, pourront organiser un vote indicatif des adhérent·e·s par département, et par collège femmes-hommes, avant fin avril 2023, sur des propositions de scénarios envisagés, en particulier sur les départements à enjeu. Si une structure départementale EELV existe (GL ou coordination de GL), l'organisation de la consultation peut lui être déléguée par la région.

Travail de la CPE

La CPE proposera au vote du conseil fédéral un ou plusieurs scénarios de candidature, sur les départements à enjeu (éligibilité possible) répondant aux objectifs de féminisation et rajeunissement du groupe, d'émergence de diversité des profils d'élue·e·s, ainsi que d'ancrage et de légitimité locale des personnes investies.

Elle organisera son travail et son calendrier en lien avec le délégué aux élections du BE, ce dernier animant les négociations avec les partenaires. Chaque région fait connaître au délégué aux élections l'état des discussions avec les partenaires politiques au niveau départemental et les éléments de blocage éventuels.

Prévention des risques professionnels et des violences sexistes et sexuelles : à la suite des investitures pour les positions éligibles, les personnes candidates sur ces places doivent entamer un parcours de formation comprenant au moins 2 modules :

- Une formation à l'encadrement de salarié·es et à la communication non-violente assurée par un organisme extérieur, conformément à la motion thématique n°9 « Dialogue social et prévention des risques professionnels des salarié·es » adoptée au Congrès 2022 ;
- Une formation sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, conformément à la motion thématique n°11 « Pour un parti qui se donne les moyens de ses valeurs écoféministes » adoptée au Congrès 2022. ».

Unanimité moins 3 blancs

Élections-internes

Com fi – CPE – OPP -Agora – COP – PVE – CS – CEVSS – Com'On

Les 6 listes uniques déposées sont élues : Com fi – CPE – OPP -Agora – COP – PVE

Résumé des investitures :

Conseil Statutaire :

Jean-Louis Bource et Michel Olivier sont réélus. Maryse Oudjaoudi est élue.

Il reste un siège féminin à pourvoir

Cellule d'enquête et de sanctions sur les violences sexuelles et sexistes (CEVSS)

• Part « adhérent·e·s sans mandat national interne

Catherine Lagarde est élue. Il reste un poste féminin à pourvoir et 1 masculin (remplacement de Brewalan Marié).

• Part du Conseil fédéral

2 femmes élues : Marie Coiffard, Élisabeth Abanda-Ayissi

2 hommes élus : Romain Laveau, Christian Soubra

Reste un poste à pourvoir

Comité des outils numériques (Com'On)

6 femmes : Alice Bosler ; Marie Diligent; Reine Guys; Roxanne Le Breton; Sabine Michaux; Ekaterina Vlassova.

2 hommes : Sylvain Cornut ; Raphaël Valette.

Reste 13 postes à pourvoir.

Pages suivantes : détail de tous les résultats

Commission financière (Com fi)

Liste 1

Rang	Nom
1	Brigitte Alban
2	Raphaël Pougard
3	Sabrina Decanton
4	Jean-Luc Dumesnil
5	Sylvie Poupet
6	Saber Gasmi
7	Renée Pujola
8	Nathanaël Legeard
9	Véronique Vinet
10	Olivier Clément-Bollée
11	Catherine David
12	Théo Macquart-Perraud

Liste complémentaire

	Adrien Sartre
--	---------------

112 bulletins dont 3 nuls

103 pour, 6 blancs

Liste élue avec 100 % des exprimés et 94,5 % des votant·e·s

Commission permanente électorale (CPE)

Liste 1

Rang	Motion	Titulaire	Suppléant
1	A	Maurice Morel	Lou Noirclère
2	A	Patricia Gueguen	Odile de Charentenay
3	A	Mael Guiziu	Bastien Recher
4	A	Naiga Stefel	Fadila Chourfi
5	B	Guillaume Durand	Corentin Soleilhac
6	B	Laëtitia Copin	Léa Bled
7	C	Metairie Christian	GUEDJ Nathan
8	C	Babian Lhermet Anne	Dorval Françoise
9	C	NAIZAIN Patrick	VUONG Valéry
10	C	Balage El Mariky Léa	CHOUIA Karima
11	C	Aarsse Rodéric	Debuisson Alexis
12	C	Prudhomme Cecile	Sane Mariama
13	C	Falcou Jean-Noël	Gelly Julien
14	C	Seux Pascale	ramstein celine
15	C	BAZIN Fabrice	Denjean Jean-Marc
16	C	Jannekeyn Sibylle	deffarge sophie
17	D	Raliba Dubois	Nathalie Morand
18	E	Aneth Hembert	Jeanne Meunier
19	E	Maël Rannou	Thomas Dupont
20	E	Sylvie Poupet	Marie-Claire Thomas
21	F	Géraldine Boyer	Florence Cortes

Liste complémentaire

A

Eric Ferreres / Christian Caroz
 Marine Chailloux / Malika Errajafallah
 Guillaume Cros / Moctar Toure
 Géraldine Krin / Naceira Vincent

B

Xavier Robert/Nathanaël Legeard
 Clémentine Renaud/Enja Boutin

C

Lafourcade François / Hédouin Guillaume
 ALIX Marion-Emi / Pujola Renée
 GUILHAMÉLOU-SEMPÉ NARIOO Michel / Harau Guy
 Bosler Alice / Fréchou Nicole
 Wojcieszak Julien / Marage Yannick
 Rochet Delphine / Boussebart Sophie
 CAILLET Félix / Bunelle Anthony
 Heren Elodie / GUYS Reine Emmanuelle
 Pascal Le Brun / Poirié Jérôme
 Bourgoin Evelyne / Belair Margot
 Jean-Sébastien Herpin / Pinot Gérard

D

Stevee Gustave/Yves Contassot
 Nadia Azoug /ChaidatiSoihili
 Jean Pierre Cervantes/Driss Naich

E

Didier-Claude Rod / Jean-Marie Hupel
 Claire Grover / -
 Thymothée Bougy / Jérémy Williez
 Théo Garci-Badin / William Doré
 Mathias Parveau / Bertrand Saulnerond

112 bulletins dont 3 nuls

105 pour, 4 blancs

Liste élue avec 100 % des exprimés et 96,33 % des votant·e·s

Observatoire de la parité et des pratiques (OPP)

Liste 1

Rang	Motion	Nom	Prénom
1	A	Coutant	Françoise
2	A	Tessier	Elli
3	B	Billard	Fanette
4	C	Persil	Sarah
5	C	Soubra	Christian
6	C	Guy	Reine - Emmanuelle
7	C	Niermann	Nelson
8	C	Reggiani	Pandora
9	C	Marage	Yannick
10	D	Soihili	Chahidati
11	E	Baklouti	Fanny
12	E	Martinez	Mickaël

Liste complémentaire

A	B	C	D	E
Elisabeth Jaune	Éric Béal	Lafon Fabienne	Noe Bertie Royer	Anne Mikolajczak
	Joëlle Morel	Mariaud Jean	Alima Boumedienne Thierry	Samuel Szymanski
		Teil Geneviève		Isabelle Dangerfield
		Feytoux Francis		Serge Borvon
		Panray Artee		
		Laumet Nicolas		

112 bulletins dont 2 nuls

102 pour, 8 blancs

Liste élue avec 100 % des exprimés et 92,73 % des votant·e·s

Agora Liste 1

Rang	Motion	Nom	Prénom
1	A	Agbessi	Hervé
2	A	Jaune	Elisabeth
3	A	Gambier	Jean Michel
4	A	Coutant	Françoise
5	A	Savatier	Jérémie
6	B	El Kardoudi	Mohamed
7	B	Batellier	Marion
8	C	Pinto	Henrique
9	C	Brigitte	Vitry
10	C	Franck	Thomas
11	C	De Charges - Tagand	Nicole
12	C	Bazin	Fabrice
13	C	Bosler	Alice
14	C	Mariaud	Jean
15	C	Babian-Lhermet	Anne
16	C	Royer	Olivier
17	C	Abanda	Elisabeth
18	C	Metairie	Christian
19	D	Azoug	Nadia
20	D	Ruffio	Tom
21	E	Handschutter	Sophie
22	E	Mante	Philippe
23	E	Appourchaux	Krystèle
24	F	Cortes	Florence

Liste complémentaire

A	B	C	D	E
Michèle Gonnet		Polian Nicole	Souyris Anne	Pierre Monnier
				Chrysis Caporal
				Benjamin Joyeux
				David Marais
				Fabien Darbois

112 bulletins dont 3 nuls

104 pour, 5 blancs

Liste élue avec 100 % des exprimés et 95,41 % des votant·e·s

Conseil d'orientation politique (COP)

Liste 1

Rang	Motion	Nom	Prénom
1	A	Herb	Stéphane
2	A	Deval	Alex
3	A	Smihi	Amine
4	A	Tiron	Christelle
5	B	Renaud	Clémentine
6	B	Fabre	Brice
7	C	Le Strat	Anne
8	C	Berjoan	Nicolas
9	C	Le Boulanger	Fannie
10	C	Guéneau	Antoine
11	C	Djelali	Lila
12	C	Laveau	Romain
13	C	Vitry	Brigitte
14	C	Poirel	Damien
15	C	Tronson	Estelle
16	D	Kalfon	Frederic
17	E	Trichet-Allaire	Sarah
18	E	Mouquet	Virgile
19	E	Guillerme	Elodie
20	F	Toulouse	Pierre

Liste complémentaire

A	B	C	D	E	F
Elli Tessier		Maurice Antoine	Sarah Bougrab	Jérôme Gleizes	Renaud
Régis Godec		Bruyant Magali	Axel Dumont	Krystel	
		Tifine Antoine		Olivier Clément-	
		Heugas Anne-Marie		Aneth Hembert	
		Feytou Francis			
		Alix Marion-Emi			
		Gildas Gaonac'h			
		Tagand Nicole			
		Rebelle Michel			
		Abanda Elisabeth			
		Nouhen Cyril			

112 bulletins dont 2 nuls

106 pour, 4 blancs

Liste élue avec 100 % des exprimés et 96,36 % des votant·e·s

Parti Vert européen (PVE)

Liste 1

Rang	Motion	Titulaire	Suppléant·e
1	A	Sophie Nicklaus	Pierre Yves Jourdain
2	B	Elias Geoffroy	Nathanaël Legeard
3	C	Soulary Charlotte	Pochon Marie
4	C	Bourges Benoit	Piolle Eric
5	C	Sbai Majdouline	Auroi Danielle
6	E	Raphaëlle Rémy-Leleu	Jeanne Meunier

Liste complémentaire

A	B	C	D	E
Argentina Denis / Ahmed Bouzid	Hugo Havard / Dan Lert	Blanc Félix / Vincent Michael	Christine Juste / Morgan Jasienski	Philippe Mante / Ken Iwasaki
Élodie Jeanneteau / Chloé Sagaspe		Guery Florence / Rouabhi Sonia		Lydie Raër / Chrysis Caporal
Zafer Girisit / Daniel Bonnici		Tirera Slimane / Niermann Nelson		Frédéric Supiot / Pierre Ristic
Anna Maillard / Mireille Chaperon				Claire Grover / Marie-Claire Thomas
Denis Knoll / Billy Chrétien				Claude Boulanger- Reijnen /
Ghislaine Guessous / Christine Bourquard				Annie Collinet / Betty Jean

111 bulletins dont 6 nuls

94 pour, 11 blancs

Liste élue avec 100 % des exprimés et 89,52 % des votant·e·s

Conseil Statutaire

Sièges à pourvoir : 2 femmes et 2 hommes ou 3 femmes et un homme

Candidatures : 3 hommes et une femme

Seuil pour être élu·e : 60 % des votantes

	Jean-Louis-Bource	% exprimés	% votants
Pour	56	81,16%	67,47%
Contre	13		
exprimés	69		
Blanc	14		
Votant·e·s	83		
NPPV			
Nb bulletins	112		

Réélu

Calcul	Henri Le Goff	% exprimés	% votants
Pour	33	68,75%	56,90%
Contre	15		
exprimés	48		
Blanc	10		
votant·e·s	58		
NPPV			
Nb bulletins	112		

non élu

Calcul	olivier	% exprimés	% votants
Pour	60	89,55%	72,29%
Contre	7		
exprimés	67		
Blanc	16		
votant·e·s	83		
NPPV	29		
Nb bulletins	112		

Réélu

Calcul	Maryse Oudjaoudi	% exprimés	% votants
Pour	95	95,00%	93,14%
Contre	5		
exprimés	100		
Blanc	2		
votant·e·s	102		
NPPV	10		
Nb bulletins	112		

élue

➔ Il reste un poste féminin à pourvoir

Cellule d'enquête et de sanctions sur les violences sexuelles et sexistes (CEVSS)

Part sans mandat national interne (2 postes féminins à pourvoir) :

9 candidatures féminines

% requis pour être élu·e : 50 % des exprimés et 60% des votant·e·s

Seuil pour se maintenir au second tour : 30 % des votant·e·s

Bulletins 112	Résultats du premier tour			
	Voix	% exprimés % (sans Blancs, Nuls et NPPV)	% Votant·e·s % (sans Nuls et NPPV)	
Camara Diara	1	1,30%	1,11%	
Dangerfield Isabelle	10	12,99%	11,11%	
Flachat Evelyne	6	7,79%	6,67%	
Fleischel-David Martine	10	12,99%	11,11%	
Guillemy Sylvie	12	15,58%	13,33%	
Griselle Schmidt Sabine	4	5,19%	4,44%	
Lagarde Caroline	55	71,43%	61,11%	élue
Portalis Anne	2	2,60%	2,22%	
Zinai Aziza	12	15,58%	13,33%	
Nuls	15			
Blancs	13			
NPPV	7			

Catherine Lagarde est élue, aucune des autres candidates n'ayant obtenu le seuil des 30% des votant·e·s pour se maintenir au second tour, un nouvel appel à candidature sera lancé.

→ Il reste un poste féminin à pourvoir et 1 masculin (remplacement de Brewalan Marié)

Part du Conseil fédéral (5 postes à pourvoir)

5 candidatures féminines

4 candidatures masculines

% requis pour être élu·e : 50 % des exprimés et 60% des votant·e·s

Seuil pour se maintenir au second tour : 30 % des votant·e·s

	Résultats du premier tour			
	Voix	% exprimés % (sans Blancs, Nuls et NPPV)	% Votant·e·s % (sans Nuls et NPPV)	
Femmes				
Abanda-Ayissi Elisabeth	61	58,65%	55,45%	2 ^e tour
Coiffard Marie	71	68,27%	64,55%	élue
Errajiallah Malika	32	30,77%	29,09%	
Poupet Sylvie	64	61,54%	58,18%	2 ^e tour
Robin Cécile	28	26,92%	25,45%	
Hommes				
Durand Guillaume	23	22,12%	20,91%	
Lammens Christian	11	10,58%	10,00%	
Laveau Romain	74	71,15%	67,27%	élu
Soubra Christian	58	55,77%	52,73%	2 ^e tour
Nuls	1	0,89%		
Blancs	6	5,36%		
NPPV	1	0,89%		

Marie Coiffard et Romain Laveau sont élus au 1^{er} tour. Un second tour est organisé entre 15h et 16h00

Résultats du second tour

Bulletins	103	% exprimés	% Votant·e·s	
Femmes		% (sans Blancs, Nuls et NPPV)	% (sans Nuls et NPPV)	
Abanda-Ayissi Elisabeth	75	76,53%	89,29%	élue
Poupet Sylvie	32	32,65%	38,10%	
Homme				
Soubra Christian	61	62,24%	72,62%	élu
Blancs	14			
NPPV	1			
Nuls	4			

Au final sont élu·e·s sur la part du Conseil fédéral pour la cellule :
2 femmes : Coiffard Marie, Abanda-Ayissi Elisabeth
et 2 hommes : Romain Laveau, Christian Soubra

→ Reste un poste à pourvoir sur la part du Conseil fédéral

Comité des outils numériques (Com'on)

21 places à pourvoir (11 femmes et 10 hommes)

6 candidatures féminines

14 candidatures masculines

Seuil pour être élu-e : 50% des votant·e·s

Résultats du premier tour

	Total	% exprimés	% Votant·e·s	
Bulletins	112	% (sans Blancs, Nuls et NPPV)	% (sans Nuls et NPPV)	
Femmes				
Bosler Alice	88	78,57%	78,57%	Élue
Diligent Marie	44	39,29%	39,29%	2e T
Guys Reine	81	72,32%	72,32%	Élue
Le Breton Roxanne	44	39,29%	72,32%	2e T
Michaux Sabine	44	39,29%	39,29%	2e T
Vlassova Ekaterina	43	38,39%	38,39%	2e T
Hommes				
Bertrand Arnaud	20	17,86%	17,86%	
Cornut Sylvain	50	44,64%	44,64%	2e T
Crespel Jean-Christophe	17	15,18%	15,18%	
Gautier Matisse	14	12,50%	12,50%	
Houhou Tahar	17	15,18%	15,18%	
Lafaille Jean-Noël	24	21,43%	21,43%	
Loe mie Brice	27	24,11%	24,11%	
Negrini Raphaël	20	17,86%	17,86%	
Nguyen Dean	29	25,89%	25,89%	
Pradels Jean-Claude	23	20,54%	20,54%	
Rabeau Roland	31	27,68%	27,68%	
Reynaud Manu	11	9,82%	9,82%	
Rouffio Tom	21	18,75%	18,75%	
Valette Raphaël	71	63,39%	63,39%	Élu
Nuls				
Blancs				
NPPV				

Alice Bosler, Reine Guys et Raphaël Valette sont élu-e-s au 1^{er} tour. Un second tour est organisé entre 15h et 16h00

Résultats du second tour (Com'On)

	Total	% exprimés	% Votant·e·s	
Bulletins	103	% (sans Blancs, Nuls et NPPV)	% (sans Nuls et NPPV)	
Femmes				
Diligent Marie	52	53,06%	61,90%	Élue
Le Breton Roxanne	54	55,10%	64,29%	Élue
Michaux Sabine	49	50,00%	58,33%	Élue
Vlassova Ekaterina	49	50,00%	58,33%	Élue
Homme				
Cornut Sylvain	76	77,55%	90,48%	Élu
Blancs	11			
NPPV	5			
Nuls	2			

Au final sont élu·e·s au Comité des outils numériques
6 femmes

Alice Bosler
 Diligent Marie
 Guys Reine
 Le Breton Roxanne
 Michaux Sabine
 Vlassova Ekaterina

2 hommes

Cornut Sylvain
 Valette Raphaël

→ **Reste 13 postes à pourvoir. Un nouvel appel à candidatures sera lancé.**